

Les incidences de la biomédecine sur la parenté

Approche internationale

« S'il n'y a pas d'humanité sans langage, il n'y a pas non plus de société sans parenté. Mais que veut dire être parent ? » L'interrogation de Claude Lévi-Strauss est au cœur de cette étude internationale et pluridisciplinaire qui analyse les bouleversements apportés actuellement par la biomédecine aux liens juridiques familiaux. Suite aux progrès vertigineux des nouvelles pratiques biomédicales, de multiples questions relatives à la parenté appellent une réponse aujourd'hui. Qui sera juridiquement le père ou la mère d'un enfant tandis que des hommes et des femmes stériles deviennent susceptibles d'engendrer ?

L'enfant aura-t-il toujours deux parents de sexe différent, en aura-t-il parfois trois, voire quatre ? Qu'en est-il de l'émergence de la notion de *parentalité* et du rôle des empreintes génétiques en matière de filiation ?

De ces questions parmi bien d'autres, souvent insolites, des juristes, des philosophes et sociologues de dix-sept pays de culture différente ont débattu lors du cinquième workshop du *Réseau Universitaire International de Bioéthique* (RUIB). Fruit de ces débats, les articles regroupés dans l'ouvrage recherchent en quoi les nouvelles pratiques biomédicales admises dans ces pays révolutionnent l'accès à la parenté.

Sans doute parce que ce thème touche à la sexualité, au corps, à la procréation - notions différentes selon les cultures - une conclusion s'impose : alors que les Sciences du vivant ont acquis aujourd'hui, en partie tout au moins, la maîtrise de la transmission de la vie, les effets de la biomédecine sur la construction juridique des familles divergent considérablement d'un pays à l'autre. La connaissance de cette variété des choix sociaux est un atout important pour la réflexion menée, dans beaucoup d'États, sur l'évolution de la notion de parenté.

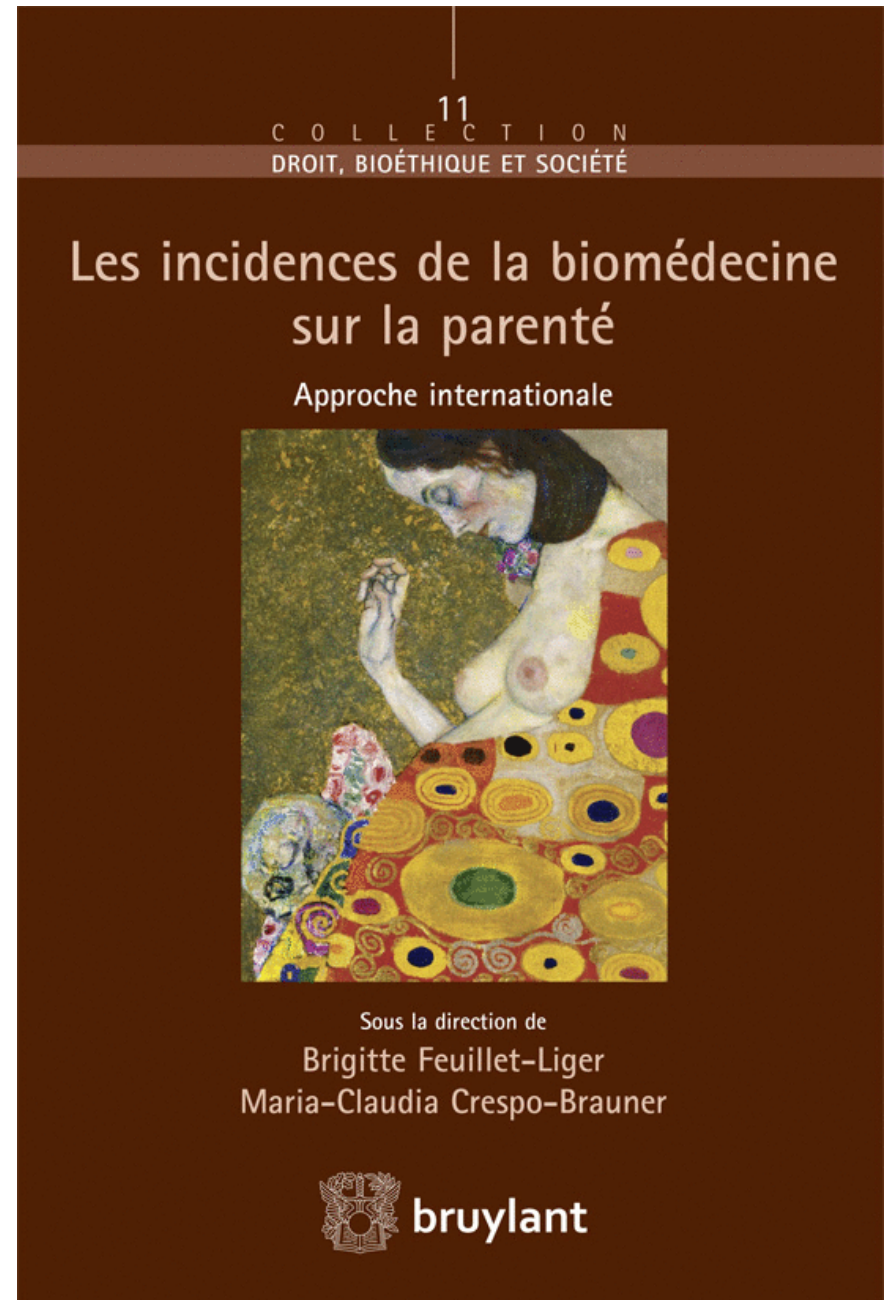
Brigitte FEUILLET – LIGER est professeur à la Faculté de Droit et de Science Politique de Rennes, membre de l'*Institut Universitaire de France* (IUF), directrice du *Centre de Recherche Juridique de l'Ouest* (IODE UMR 6262) et présidente du *Réseau Universitaire International de Bioéthique*.

Maria-Claudia CRESPO-BRAUNER est professeur à l'Université de Rio Grande, chercheur du CNPq/MCT au Brésil.

Contributions de : Jacques COMMAILLE (préface), Pénélope AGALLOPOULOU, Amel AOUIJ-MRAD, Thérèse CALLUS, Pierre-André CHIAPPORI, Maria-Claudia CRESPO-BRAUNER et Anderson LOBATO, Jean-Hugues DÉCHAUX, Françoise DEKEUWER-DÉFOSSEZ, Carmen DOMINGUEZ, Brigitte FEUILLET-LIGER, Françoise FURKEL, Francis KERNALEGUEN, Marsha GARRISON, Dominique GOUBAU, Shinichiro HAYAKAWA, Yao-Ming HSU, Pierre LE COZ, David LE BRETON, Dominique MANAI, Saibe OKTAY et Gülen SINEM TEK, Verónica SAN JULIAN et Javier NANCLARES VALLE, Judit SÁNDOR, Geneviève SCHAMPS.

Couverture : Extrait de *Espoir* (II) de Gustave Klimt (1862-1918)

www.bruylant.be





Services éditoriaux

Rue des Minimes 39 B- 1000 Bruxelles

+32 (0) 2/548 07 11 + 32 (0) 10/48 26 19 – Fax. +32 (0) 10/48 27 50

www.bruylant.be

BULLETIN DE COMMANDE À ENVOYER OU À FAXER À BRUYLANT

Nom Prénom

Société N° TVA

Profession

Adresse de facturation

Rue N° Bte

C.P. Localité Pays

Tél. Fax

E-mail

Adresse de livraison (si différente de l'adresse de facturation)

.....

COMMANDE (FRAIS D'ENVOI COMPRIS pour la BELGIQUE)

..... exemplaire(s) de l'ouvrage « **Les incidences de la biomédecine sur la parenté** », 2014 au prix de 80 euros et au même tarif pour Epub
TOTAL : €



BELGIQUE ET LUXEMBOURG

- Je m'engage à payer à la réception de la facture
 Je paie par carte de crédit

AUTRES PAYS

- Règlement préalable par carte de crédit

Veuillez débiter ma carte de crédit (uniquement spécifiée parmi celles-ci) du montant de la facture :

Visa Master Card

Carte n°-----/-----/-----/----- Date de validité : --/-- N°CVV* : ---

* Les 3 derniers numéros au dos de votre carte, pour une meilleure sécurité des transactions

Date

Signature

À renvoyer à Bruylant ou à :

BELGIQUE-BENELUX : Larcier Distribution Services, Rue des Minimes, 39 1000 Bruxelles

Tél. 0800/39 067 +32 (0)2 548 07 13 - Fax. 0800/39 068 +32 (0)2 548 07 14

(abo@larciergroup.com) (commande@larciergroup.com)

FRANCE METROPOLITAINE : Lextenso Editions - 70 rue du Gouverneur Général Eboué

92131 Issy les Moulineaux Cedex

Tél. +33 (0) 1/56 54 16 00 - Fax +33 (0)1/56 54 16 49 (info@lextenso-editions.fr)

SUISSE : Servidis - Chemin des chalets, 7 1279 Chavannes de Bogis

Tél. +41 (0) 22/960 95 25 - Fax. +41 (0) 22/960 95 77 (commande@servidis.ch)

CANADA : ERPI - 5757, rue Cypihot - CA-Saint-Laurent H4S 1R3

Tél. +1 514 334-2690 - Fax. +1 514 334-4720 (erpidlm@erpi.com)

MAROC : Librairie Nationale - El Farah II, Lot n°3, Quartier Industriel, Mohammedia

Tél. +212 (5) 23 31 96 30 - Fax. +212 (5) 23 31 10 99

(librairienationale@librairienationale.co.ma)

IRLANDE ET ROYAUME-UNI : NBN International - Airport Business Centre – 10 Thornbury Road

PL6 7PP Plymouth

Tél. +44(0)1752 202301 - Fax. +44(0)1752 202331

(orders@nbninternational.com)

Préface, Jacques Commaille, Professeur émérite de sociologie à l'École Normale Supérieure de Cachan, Paris (France)

Avant-propos, Brigitte Feuillet-Liger, Professeur à la Faculté de Droit de Rennes, Membre de l'Institut Universitaire de France (France)

L'incidence de la biomédecine sur la parenté ou le triomphe de l'amour de la vérité biologique, Françoise Furkel, Professeur émérite au Centre juridique franco-allemand de l'Université de la Sarre (Allemagne)

Les incidences de la biomédecine sur la parenté : le hiatus entre les actes liés à la procréation médicalement assistée et l'établissement de la filiation en droit belge, Geneviève Schamps, Professeur ordinaire à la Faculté de Droit et de Criminologie, Directrice du Centre de Droit médical et biomédical, Université Catholique de Louvain (Belgique)

Les incidences de la biomédecine sur la parenté et l'identité sexuelle en Espagne, Javier Nanclares Valle, Professeur associé, Université de Navarre (Espagne) Verónica San Julián Puig, Professeur titulaire de Droit civil, Faculté de Droit, Université de Navarre (Espagne)

Les incidences de la biomédecine sur la parenté en droit français : reconsidérer la parenté, Francis Kernaleguen, Professeur à l'Université Rennes 1, (IODE, UMR CNRS n° 6262), (France)

La procréation médicalement assistée, source de bouleversement de la parenté en droit hellénique, Pénélope Agallopoulou, Professeur émérite à l'Université du Pirée (Grèce)

Concilier les familles traditionnelles avec la fécondation in vitro : le cadre juridique hongrois de la filiation à la lumière des interventions biomédicales, Judit Sándor, Directrice du Center for Ethics and Law in Biomedicine (CELAB), Professeur à l'Université d'Europe centrale, Budapest (Hongrie)

La parenté au Royaume-Uni : un droit en évolution face à l'essor des pratiques biomédicales, Thérèse Callus, Professeur associée, Université de Reading (Royaume-Uni)

Le droit suisse à l'aune de l'individualisation de la parentalité, Dominique Manaï, Professeure ordinaire, Faculté de Droit, Université de Genève (Suisse)

Le faible impact des pratiques biomédicales sur la vision sociale de la parenté en Tunisie, Amel Aouij-Mrad, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis (Tunisie)

Incidences de la biomédecine sur la parenté en droit Turc, Saibe Oktay-Özdemir, Professeur à l'Université d'Istanbul, Faculté de Droit (Turquie) et Gülen Sinem Tek, Chargée de recherche à l'Université Bahcesehir, Faculté de Droit (Turquie)

Biomédecine et droit de la filiation au Canada : entre audace et retenue, Dominique Goubau, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université Laval, Québec (Canada)

La procréation médicalement assistée (PMA) aux États-Unis : un far west de la filiation, Marsha Garrison, Professeur de Droit et titulaire de la Chaire Suzanne J. & Norman Miles, Brooklyn Law School, New York (USA)

La biomédecine, source du pluralisme de la parenté au Brésil, Maria-Claudia Crespo Brauner, Professeur à l'Université Fédérale de Rio Grande, Chercheur associée au CNPQ (Brésil) et Anderson Cavalcante Lobato, Professeur à l'Université Fédérale de Rio Grande (Brésil)

Biomédecine et parenté : le cas du Chili, Carmen Domínguez Hidalgo, Professeur de Droit civil, Directrice du Centro UC de la Familia, Université Pontificale du Chili (Chili)

Impact du développement de la procréation médicalement assistée sur le droit de la filiation au Japon, Shinichiro Hayakawa, Université de Tokyo (Japon)

Les incidences de la procréation médicalement assistée sur la parenté : réflexions chinoises et taiwanaises, Yao-Ming Hsu, Professeur agrégé, Faculté de Droit, Université Nationale Cheng-Chi, Taipei (Taiwan)

Le rôle de la famille : la perspective des sciences économiques, Pierre-André Chiappori, Professeur d'Économie et titulaire de la Chaire E. Rowan and B. Steinschneider, Columbia University, New York (USA)

Les défis des nouvelles techniques de reproduction : comment la parenté entre en politique, Jean-Hugues Déchaux, Professeur de Sociologie à l'Université Lyon 2, Directeur du Centre Max Weber (UMR CNRS n° 5283) (France)

La question anthropologique de la gestation pour autrui, David Le Breton, Professeur de Sociologie à l'Université de Strasbourg, Membre de l'Institut des Etudes Avancées de Strasbourg (USIAS) (France)

Qu'est-ce qu'être mère à l'âge de l'assistance médicale à la procréation ?, Pierre Le Coz, Professeur des Universités en Philosophie, à la Faculté de Médecine de Marseille, (UMR n° 7268 ADES), Aix-Marseille Université/EFS/CNRS, (France)

Réflexions conclusives, Françoise Dekeuwer-Défossez, Professeure émérite à l'Université de Lille 2, Doyen honoraire, Professeure à l'Université Catholique de Lille (France)